

Lundi 14 janvier 2019

La Ville de Rouen adopte Qwant

Dès la dernière rentrée scolaire, en lien avec les personnels concernés, la Direction des Systèmes d'Information de la Ville a déployé le moteur de recherche QWANT à l'occasion du renouvellement des postes des Directeurs d'École de la Commune.

Forte de cette expérience réussie, la Ville généralise depuis le mois de décembre 2018 ce moteur de recherche « responsable » sur les postes des agents, en lieu et place de Google.

En outre, les prochains PC à destination des écoles seront dotés de QWANT Junior, la version du moteur de recherche français prévu pour répondre spécifiquement au jeune public.

Qwant, c'est quoi ?

Qwant est une société française et même locale (R&D sur le volet sécurité basée à Petit-Quevilly) dont les conditions générales d'utilisation traduisent des valeurs conformes à l'esprit de la Commission Informatique et Libertés, renforcées par le Règlement Général pour la Protection des Données en mai dernier, à savoir :

- Respect de la vie privée
- Garantie de la neutralité et l'impartialité
- Politique de confidentialité conforme à l'esprit du RGPD, à l'opposé de la vision des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft)

Qwant, pourquoi ?

L'avantage majeur est qu'il protège l'aspect privé des recherches en ne laissant pas de cookies, or c'est un aspect qui va devenir de plus en plus important pour les internautes avec l'arrivée du « big data ». La qualité de ses recherches est égale aux autres moteurs de recherche et il permet de ne plus être assailli d'annonces de remarketing après avoir visité un site qui garde les traces notamment.

Écoresponsable, la Direction des Systèmes de l'Information rappelle que le recours à un moteur de recherche doit être autant que possible évité au profit d'une référence directe au site concerné, ce qui évite de solliciter de multiples serveurs et contribue à réduire l'empreinte carbone de chaque utilisation.

« En tant qu'employeur, la Mairie a un rôle pédagogique et une certaine responsabilité lorsqu'elle propose tel ou tel outil de travail plutôt que tel autre. C'est à ce titre que la Ville s'est engagée à changer de moteur de recherche par défaut en 2018. » **soulignent Yvon ROBERT, Maire de Rouen et Jean-Loup Gervaise, Adjoint en charge des Systèmes d'Information.**